

Compte Rendu – réunion technique de mutualisation du projet de plateau technique inondation et du projet d'espace d'eau vive

Date : 02/07/2019

Objet : Echanger techniquement sur la capacité de mutualiser le projet de plateau technique inondation du SDIS 88 et le projet d'espace d'eau vive au port d'Epinal de la CAE

Présents :

CAE : Sébastien HUKÉ

SDIS : Pascal PARMENTELAT, Samuel ETIENNE

MOE : Nicolas BAILLON (HSM), Martin DAVIET (HSM), Oswald BESCH (HSM)

AMO : Julien GASPARD (FFCK)

Informations :

La première étape de la réunion a consisté à rappeler les éléments clés du cahier des charges de chaque projet afin que chacun connaisse l'ensemble des données clés.

Ensuite Hydrostadium (HSM) a présenté des propositions techniques d'aménagement du parcours d'eau vive au port d'Epinal pour intégrer les éléments du cahier des charges du plateau technique. Les principaux points évoqués sont l'intégration de :

- une rampe d'accès à l'eau pour bateaux moteurs et CFF à l'intérieur du virage à 90°. Un chemin d'accès entre le parking existant et le point d'embarquement est à intégrer
- un bajoyer en enrochement à l'aval du dernier virage pour travailler les abordages en falaise avec un bateau
- un allongement du local technique en rive gauche du bassin de départ pour créer un « bâtiment inondable ». La dimension du bâtiment est de l'ordre de 5mx5m avec rez de chaussée + toit terrasse. Le toit terrasse peut être prolongé avec le toit du local technique
- le renforcement de la ligne droite entre le virage à 180° et l'aval du virage à 90° pour véhicule lourd (13T).
- une potence pour passer un véhicule et du matériel de l'extérieur à l'intérieur du parcours. Cette potence se situera en rive gauche du parcours au niveau du virage à 180°. Il conviendra d'avoir une facilité à démonter les câbles transversaux des portes de slalom à cet endroit
- des anneaux pour le maintien d'un véhicule dans le parcours en eau dans la première ligne droite entre le bassin de départ et le virage à 180°. Les anneaux devront pouvoir être masqués ou démontés pour la pratique des sports d'eau vive
- du matériel ou de imitations de type candélabres, dos d'âne, pouvant être fixé aisément au radier pour représenter une configuration de rue.
- un bras de rivière entre l'aire de départ et le virage à 90° pour y intégrer le « rappel » et des exercices spécifiques. La largeur estimée du bras de rivière est de 5 m.
- des zones de stockage intégrées au relief du parcours (par exemple sur la zone entre les deux lignes droites)
- Un siphon et une marmite situés respectivement dans la première ligne droite et la deuxième ligne droite pour utiliser le dénivelé afin de créer naturellement le phénomène

hydraulique. Ces équipements devront être sécurisé (diaphragme et grilles de protection) pour les exercices du SDIS et masqués complètement pour les activités d'eau vive.

Hydrostadium doit compléter son AVP en tenant compte des éléments précités. TWP doit travailler sur l'intégration paysagère de l'ensemble

Le SDIS 88 et la CAE ont ensuite échangé sur les aspects de stockage de matériel et de gestion de l'activité. La solution la plus adaptée pour accueillir les formations inondation du SDIS est de mutualiser avec les bâtiments existants. Les points suivants sont abordés :

- comme pour l'accueil du grand public, le bâtiment privilégié est celui du « GESN » qui possède vestiaires et sanitaires adaptés aux flux envisagés (12 à 18 stagiaires par session).
- la salle de cours pour 20 personnes peut être la grande salle du bâtiment du GESN qui a une capacité supérieure à 20 personnes (25 à 40 en fonction de la configuration). Cette salle pourra également servir pour accueillir des groupes ou du grand public. Il conviendra dans le projet de trouver une autre place pour la salle de musculation du GESN (à intégrer dans le projet de hangar de stockage ?)

- Un hangar de 100 m² est prévu dans le cahier des charges du projet de parcours d'eau vive. Il viendra compléter les 150 m² de stockage existant, ainsi que le séchoir de 20 m² qui pourra être mutualisé.

Concernant la gestion des activités, une identification des périodes d'accueil et des quantités de flux a été réalisée. Le SDIS et la CAE conviennent, qu'à ce stade de la réflexion, il n'y a pas de frein potentiel à mutualiser l'équipement pour les différentes activités. Le tableau suivant recense les différents publics :

public	Nombre /session	période	fréquence
Club local GESN	20	annuelle	2 à 4 h/jour souvent après 16h00
Scolaire/périscolaire/ACM	20 à 30	Mai, Juin, Sept, Oct	Matin ou après-midi en fonction des projets pédagogiques. Ils n'utiliseront pas à chaque fois le parcours (eau calme, parcours en centre-ville, Moselle)
Grand public	variable	Mai, juin, sept Juil, Aout	Week-end et jour férié 10h00 - 18h00 Quotidien 10h00 - 18h00
SDIS 88	12 à 18	Oct- Juin	Estimé à 2 jours par semaine avec horaires non déterminés (exemple 8h - 16h)

Prochaines étapes

- Hydrostadium intègre dans l'AVP les éléments techniques du plateau technique, TWP réalise l'intégration paysagère de l'ensemble. La MOE réalise le chiffrage du projet en mettant en évidence les plus-values du plateau technique. – délais mi-juillet
- La CAE et le SDIS 88 présentent, à leurs entités respectives, les différents éléments et poursuivent les échanges pour affiner la capacité de mutualisation en fonction des éléments fournis par la MOE - fin juillet
- Réunion entre la CAE et le SDIS 88 pour validation d'un accord entre le SDIS 88 et la CAE pour mutualiser les projets – fin juillet

Ce planning permettrait de maintenir le cap sur les délais du projet.

